

NEI

» EXIGEZ PLUS. COMME NOUS.

STRATÉGIE CLIMATIQUE DE NEI : ENGAGEMENT

Novembre 2021



CONTENTS

Une urgence aggravée qui nécessite de plus grandes ambitions	3
Six Piliers	4
1. Convergence zéro net	5
2. Actionnariat actif	6
3. Solutions d'investissement centrées sur le climat	7
4. Politiques, normes et collaborations	8
5. Transparence et rapports	9
6. Convergence interne	9
Quelles sont les prochaines étapes?	10
Déclarations et collaborations	11



UNE URGENCE AGGRAVÉE QUI NÉCESSITE DE PLUS GRANDES AMBITIONS

Depuis 20 ans, NEI s'engage auprès des sociétés pour les aider à adapter leurs activités en vue de traiter ou d'atténuer les risques posés par le changement climatique. Alors, pourquoi se doter en plus d'une stratégie climatique? Et pourquoi maintenant?

En réponse à l'urgence de la crise climatique mondiale, nous assistons aujourd'hui à une accélération très nette du rythme auquel les sociétés et les investisseurs s'engagent à passer à l'action. L'impératif de convergence des stratégies d'affaires vers l'objectif mondial zéro net prévu par l'Accord de Paris d'ici 2050 recueille une adhésion croissante et constitue l'aune à laquelle les investisseurs évaluent les stratégies climatiques. C'est la référence que nous avons toujours utilisée pour cibler nos engagements externes et nous continuerons de le faire dans cette stratégie climatique, afin de mesurer les progrès de l'ensemble de nos activités.

L'atteinte des objectifs zéro net collectifs nécessitera du leadership, et c'est un rôle que nous sommes à l'aise de tenir. Nous avons forgé notre réputation en élaborant des réponses constructives aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face chaque jour. C'est ce que nous faisons déjà, et la stratégie climatique de NEI constitue une autre étape de ce parcours de leadership.

Celle-ci trace la voie d'un avenir zéro net en identifiant six piliers : la convergence zéro net; l'actionnariat actif; les solutions d'investissement centrées sur le climat; les politiques, normes et collaborations; la transparence et les rapports; et la convergence interne. Certains de ces piliers sont bien établis, comme en témoignent nos efforts en matière d'actionnariat actif et de politiques; d'autres, comme le processus d'élaboration de nos solutions de placement, nécessiteront désormais de considérer en priorité le zéro net. Au bout du compte, chaque aspect de nos activités sera affecté par notre stratégie climatique et notre engagement à traiter la crise qui la justifie.

Nous devons transmettre ce message vital à nos parties prenantes les plus importantes : nos investisseurs. Notre stratégie climatique et les activités qui la soutiennent donneront à nos investisseurs la conviction que leurs placements avec NEI suscitent un changement positif, tout en faisant fructifier leur patrimoine. En définissant clairement notre réponse climatique, nous assurerons que leur épargne aura un impact direct sur la crise climatique et contribuera à préparer un meilleur avenir pour eux, leur famille et la planète.



Frederick M. Pinto

Vice-président principal et responsable de la gestion d'actif
Placements NEI et Patrimoine Aviso

SIX PILIERS

Notre stratégie climatique vise une réduction réelle des émissions de gaz à effet de serre. L'atteinte de cet objectif nécessite des actions sur de nombreux fronts, en commençant notamment par une convergence zéro net, l'exercice de notre programme d'actionnariat actif, nos travaux sur les politiques et les normes, ainsi que notre engagement envers la transparence et les rapports, et plus encore. Tout ceci est guidé par trois principes : l'innovation, la transparence et l'imputabilité.

Cette page présente un sommaire de nos six piliers. Les suivantes précisent les engagements précis que nous entreprenons ou envisageons pour chaque pilier. Nous tenons à ce que toutes nos parties prenantes se familiarisent avec les grands aspects de notre stratégie, à mesure que nous la mettons en place et communiquons ses progrès dans les mois et années à venir.

1 Convergence zéro net

Nous nous engageons à ce que NEI, en tant qu'organisation, et l'ensemble de ses actifs sous gestion atteignent le zéro net d'ici 2050 ou avant, conformément à nos engagements pris aux termes de l'Initiative zéro net des gestionnaires d'actif et en partenariat avec nos sous-conseillers.

2 Actionnariat actif

Cela fait près de 20 ans que nous discutons avec les entreprises de l'amélioration de leurs mesures de lutte contre les changements climatiques. Nous nous engageons à poursuivre nos activités de mobilisation des entreprises avec une vigueur renouvelée afin d'accroître notre impact, en mettant l'accent sur l'élaboration de stratégies de zéro net et l'adoption généralisée du cadre de présentation de l'information financière du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

3 Solutions d'investissement centrées sur le climat

Nous nous engageons à intégrer pleinement les considérations climatiques dans notre processus de développement des produits. Nous tenons à offrir les solutions de placement les plus orientées vers le climat, de sorte que les investisseurs puissent avoir la certitude de contribuer également à un avenir sobre en carbone.

4 Politiques, normes et collaborations

Comme nous l'avons fait depuis des années, nous nous engageons à poursuivre notre travail auprès des autorités établissant les normes, des organismes de réglementation et des pouvoirs publics en vue de renforcer la surveillance mondiale de notre cheminement partagé vers le zéro net. De meilleurs résultats seront obtenus, à notre avis, par une collaboration entre de multiples parties prenantes formant un groupe plus vaste.

5 Transparence et rapports

Nous nous engageons à communiquer continuellement nos progrès par rapport à des objectifs à court et long termes, soulignant les réussites et les domaines méritant des améliorations ainsi que les prochaines étapes.

6 Convergence interne

Nous nous engageons à faire converger nos opérations vers le zéro net d'ici 2050 ou avant, notamment par l'élaboration de méthodes permettant de mesurer les émissions actuelles et l'empreinte carbone ainsi que par des recherches novatrices et des mécanismes de financement efficaces qui contribuent à compenser l'empreinte carbone de NEI et par la suite de sa société mère Patrimoine Aviso.

1. CONVERGENCE ZÉRO NET

La communauté internationale s'est mise d'accord sur deux petits mots afin de représenter notre transition vers un avenir sobre en carbone d'ici 2050 : zéro net. Qu'est-ce que cela signifie?

Zéro net décrit l'état d'équilibre entre le volume de gaz à effet de serre qui entre dans l'atmosphère et celui qui en ressort par élimination. On pense actuellement que le zéro net permettra d'atténuer suffisamment le réchauffement mondial pour que la planète survive aux pires effets du changement climatique. Pour y parvenir, les secteurs privés et publics du monde entier doivent investir des milliards de dollars et s'engager dans des stratégies déterminantes.

Les gestionnaires d'actif ont un rôle particulier à jouer, qui convient parfaitement à NEI. Tout en continuant d'utiliser les leviers établis depuis longtemps par notre programme d'investissement responsable, nous reconnaissons qu'il faut aller plus loin. C'est toute la vocation de notre stratégie climatique pour amorcer une convergence zéro net.

Nous nous engageons à :

- Ajuster notre gamme de fonds d'investissement à un objectif mondial zéro net en matière d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour l'ensemble de l'actif sous gestion
- Établir et communiquer des objectifs zéro net intermédiaires en 2022 pour 2025 et 2030
- Intégrer nos engagements zéro net dans nos lignes directrices pour le développement de nos produits en 2022
 - Les fonds d'investissement feront l'objet d'un classement exclusif en cours d'élaboration comprenant trois catégories : accélération zéro net, conformité zéro net et non-conformité*
- Collaborer avec nos sous-conseillers à l'établissement d'objectifs et d'attentes pour les fonds conformes à nos cibles zéro net :
 - À compter d'aujourd'hui, tous les nouveaux sous-conseillers devront se conformer à nos cibles zéro net

- À compter de 2023 :
 - Tous les sous-conseillers devront adhérer au cadre de référence du GIFCC
 - Tous les sous-conseillers devront suivre et communiquer leurs données liées au carbone
- À compter de 2025 :
 - Tous les sous-conseillers devront fixer des objectifs intermédiaires conformes au zéro net
 - Tous les sous-conseillers devront communiquer publiquement leurs progrès par rapport à leurs cibles zéro net
- À compter de 2030 :
 - Tous les fonds d'investissement devront figurer dans les catégories accélération zéro net ou conformité zéro net*

- Revoir notre [politique d'investissement responsable](#) et nos [lignes directrices de vote par procuration](#) en 2022 pour veiller à ce qu'elles reflètent nos engagements zéro net et les autres piliers de notre stratégie climatique

En plus des éléments ci-dessus, nous avons pris les engagements publics suivants en faveur du zéro net :

- Signataires de [l'Initiative zéro net des gestionnaires d'actif](#), un groupe international mobilisé à soutenir l'objectif zéro net d'ici 2050 ou avant, comprenant 220 investisseurs qui représentaient collectivement un actif sous gestion de 57 billions \$ US au 1^{er} novembre 2021
- Signataires fondateurs et coauteurs de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#) de l'AIIR

Ces engagements zéro net et ceux présentés ci-dessus en faveur de notre stratégie climatique feront l'objet d'un suivi par notre comité de direction IR.

* NEI élabore un classement pour catégoriser tous les fonds de sa gamme : accélération zéro net, conformité zéro net et non-conformité. La catégorie accélération zéro net correspond aux fonds dont le sous-conseiller se mobilise à atteindre le zéro net d'ici 2050, collabore avec NEI à l'établissement de cibles pour les fonds, et investit principalement dans des solutions centrées sur le climat (par ex., énergies renouvelables, efficacité énergétique, économie circulaire). La catégorie conformité zéro net correspond aux fonds dont le sous-conseiller se mobilise à atteindre le zéro net d'ici 2050 et collabore avec NEI à l'établissement de cibles pour les fonds. Non-conformité : fonds ayant éventuellement un mandat ESG, sans pour autant satisfaire aux critères ci-dessus. Ce système devrait être mis en place en 2022.

2. ACTIONNARIAT ACTIF

Nous dialoguons depuis plus de 15 ans avec les sociétés sur les questions de changement climatique et de transition énergétique. Avec un sentiment renouvelé d'urgence, nous collaborerons avec nos sous-conseillers pour fixer des objectifs d'engagement qui visent une conformité des sociétés vers le zéro net.

Nous nous engageons à :

- Fixer en 2022 des objectifs dans nos engagements auprès des sociétés qui comportent des dates limites et traitent des questions comme :
 - La conformité au GIFCC
 - Les cibles zéro net ou basées sur la science pour la réduction des émissions
 - Des réductions d'émissions mesurables des sociétés de nos fonds d'investissement
 - Les attentes propres à certains secteurs d'activité, notamment pour les mandats d'énergies renouvelables, les flottes de véhicules zéro émission et autres certifications professionnelles et engagements pertinents

Les forêts constituent une ressource critique irremplaçable dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. La déforestation causée par la culture du soja ou du palmier à huile et par l'élevage de bovins constitue une source majeure d'émissions à l'échelle mondiale à laquelle il faut s'attaquer, à notre avis, notamment par l'engagement auprès des sociétés.

Nous nous engageons à :

- Mobiliser les sociétés en vue d'éliminer les causes de déforestation liée aux matières premières dans nos fonds d'investissement d'ici 2025, en conformité avec les objectifs intermédiaires et le calendrier établis dans la lettre de mobilisation du secteur financier sur cet enjeu

Le vote par procuration fait intégralement partie de notre programme d'actionnariat actif. Nous soutenons régulièrement d'importantes propositions d'actionnaires liées au climat soumises aux assemblées générales annuelles. Nos lignes directrices de vote par procuration expliquent dans quelle mesure nous pouvons décider d'exprimer un suffrage à l'encontre du président du conseil d'administration, si nous estimons que la société ne traite pas de façon adéquate les risques posés par le changement climatique. Ainsi, en 2021, nous avons voté contre le président du conseil d'administration dans 53 sociétés en raison de préoccupations liées au climat.

L'essentiel de nos travaux d'engagement s'inscrit dans des efforts collectifs de plus grande envergure. Voici deux initiatives importantes dans lesquelles NEI joue un rôle de premier plan :

- [Action climat 100+](#) : NEI codirige deux des engagements AC100+ et intervient comme participant actif dans six autres. Nous continuerons de soutenir cette collaboration d'investisseurs novatrice visant à orienter les sociétés à forte émission vers le zéro net
- [Engagement climatique Canada](#) : NEI est signataire fondatrice de l'initiative ECC qui vise le financement et la direction d'engagements centrés sur la particularité du contexte climatique canadien



3. SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT CENTRÉES SUR LE CLIMAT

L'Agence internationale de l'énergie a publié un rapport en mai 2021 intitulé [Net Zero by 2050](#). Celui-ci explique clairement la nécessité d'augmenter significativement les investissements dans les technologies et les produits produisant peu ou pas de carbone si l'humanité veut se donner la chance de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici 2050.

Malgré la difficulté qu'elle représente, cette ambition constitue une opportunité colossale pour les investisseurs canadiens de participer à la transition vers un avenir sobre en carbone. NEI a été le premier gestionnaire de placement canadien à offrir un fonds dédié à l'optimisation des ressources. Notre gamme de fonds d'impact favorise également la transition énergétique, parmi les autres aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance qu'elle privilégie.

Nous nous engageons à :

- Continuer à ajuster, améliorer et développer notre gamme de solutions de placement centrées sur le climat, offrant des opportunités aux investisseurs de soutenir la transition vers un avenir sobre en carbone selon leurs propres objectifs financiers et d'investissement responsable
- Fixer des cibles intermédiaires en 2022 pour notre actif sous gestion, en privilégiant les placements de nos fonds en catégorie Accélération zéro net*

* NEI élabore un classement pour catégoriser tous les fonds de sa gamme : accélération zéro net, conformité zéro net et non-conformité. La catégorie accélération zéro net correspond aux fonds dont le sous-conseiller se mobilise à atteindre le zéro net d'ici 2050, collabore avec NEI à l'établissement de cibles pour les fonds, et investit principalement dans des solutions centrées sur le climat (par ex., énergies renouvelables, efficacité énergétique, économie circulaire). La catégorie conformité zéro net correspond aux fonds dont le sous-conseiller se mobilise à atteindre le zéro net d'ici 2050 et collabore avec NEI à l'établissement de cibles pour les fonds. Non-conformité : fonds ayant éventuellement un mandat ESG, sans pour autant satisfaire aux critères ci-dessus. Ce système devrait être mis en place en 2022.



4. POLITIQUES, NORMES ET COLLABORATIONS

Politiques et normes

Nous devons absolument disposer d'un cadre de référence adéquat pour nous donner la chance d'atteindre un avenir zéro net. Les gestionnaires de placement ont un rôle crucial à jouer, en incitant les gouvernements et les autorités établissant les normes de fortement revoir à la hausse leurs ambitions. Les efforts de NEI en matière de politiques et de normes représentent une part essentielle de son approche d'investissement responsable et demeurent cruciaux dans le traitement des enjeux systémiques comme le changement climatique. Au cours des 15 dernières années (et plus), nous avons soumis plus de 60 [propositions liées au climat et aux déclarations publiques](#) sur des sujets allant du prix du carbone à l'amélioration des divulgations climatiques, en passant par le renforcement des normes d'émissions des véhicules et la conservation des puits de carbone de la forêt boréale.

Collaborations

Comme pour l'engagement auprès des sociétés, les collaborations à multiples parties prenantes font partie intégrante de nos efforts en matière de politiques et de normes. Nous estimons que la complexité de l'enjeu climatique nécessite plusieurs points de vue, que seule une collaboration à multiples parties prenantes peut offrir. Nous sommes privilégiés d'intervenir comme participants actifs dans les collaborations suivantes :

- Les champions de la forêt boréale : groupe de dirigeants d'affaires autochtones et non autochtones de l'ensemble du Canada mobilisés à administrer efficacement et dans la durée la forêt boréale canadienne. Les champions défendent une conservation menée par les autochtones en soutien à la réconciliation et en vue d'atteindre les objectifs du pays en matière de biodiversité et de climat
- [Leadership en économie circulaire au Canada](#) : organisme national dédié à la promotion de l'économie circulaire à l'échelle nationale

- [Energy Futures Lab](#) : coalition albertaine réunissant des innovateurs et organisations occupant une place de chef de file dans l'accélération de la transition vers un système énergétique responsable plus respectueux de l'environnement. Nous intervenons comme participants actifs dans la [collaboration politique en faveur des énergies d'avenir](#) ainsi que dans le [projet LEAD](#)

Nous nous engageons à :

- Continuer de jouer un rôle de premier plan en défendant publiquement la mise en œuvre de politiques et de normes ambitieuses qui convergent vers le zéro net
- Poursuivre notre collaboration avec les autorités de réglementation en valeurs mobilières canadiennes à l'élaboration de règles entourant la divulgation des sociétés

Les conseillers financiers constituent la pierre angulaire de l'écosystème d'investissement au Canada, et NEI croit fermement dans la valeur du conseil. En 2020, nous avons mis en œuvre un programme de formation afin d'aider les conseillers à intégrer l'investissement responsable à leur pratique. Nous les voyons actuellement jouer un rôle de plus en plus important dans la lutte contre le changement climatique, un nombre croissant d'investisseurs essayant de participer à la transition vers le zéro net.

Nous nous engageons à :

- Améliorer notre programme de formation des conseillers en 2022, de sorte qu'ils puissent mieux comprendre les effets potentiels du changement climatique sur les portefeuilles de leurs clients et utiliser ses connaissances pour les guider dans leurs décisions d'investissement en conformité avec leurs objectifs, horizon de placement et tolérance au risque

5. TRANSPARENCE ET RAPPORTS

La transparence figure parmi les demandes essentielles que nous adressons aux sociétés dans lesquelles nos fonds investissent et nous estimons également que celle-ci devrait figurer comme composante essentielle de toutes les stratégies climatiques des gestionnaires de placement.

Nous nous engageons à :

- Communiquer annuellement nos progrès en matière de stratégies climatiques, conformément au cadre de référence du GIFCC, à compter de 2022

Nous continuerons de mettre à la disposition du public nos rapports de [transparence](#) et d'évaluation des

Principes pour l'investissement responsable (PRI) et divulguer publiquement nos [lignes directrices](#) ainsi que toutes les [décisions](#) de vote par procuration. Nous continuerons également de fournir des [rapports trimestriels](#) sur nos activités politiques et d'engagement auprès des sociétés et de publier notre liste Focus annuelle.

6. CONVERGENCE INTERNE

Même si l'action principale pour susciter un changement positif à la lutte contre le changement climatique réside dans les positions que nous détenons, il nous paraît important aussi de faire converger l'empreinte carbone des activités de notre société vers le zéro net.

Nous nous engageons à :

- Entreprendre en 2022 les travaux permettant de mesurer les émissions et l'empreinte carbone actuelle de NEI et de fixer des objectifs de réduction adéquate qui convergent vers le zéro net d'ici 2050

- Rechercher en 2022 des mécanismes financiers efficaces et novateurs pour compenser les émissions existantes de NEI et sa société mère Patrimoine Aviso





QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

Nous comptons mettre en œuvre les engagements et aider nos investisseurs à participer à cette importante transition vers un avenir sobre en carbone.

Stratégie climatique de NEI : Engagement constitue le premier document d'une série de trois que nous comptons vous communiquer au cours des 14 prochains mois. Notre deuxième publication, *Stratégie climatique de NEI : Mise en œuvre*, sortira mi-2022. La troisième, *Stratégie climatique de NEI : Progrès*, sera publiée à la fin de l'année prochaine, au moment d'entamer notre cycle annuel de rapport sur le climat.

Nous avons la conviction que notre stratégie climatique repose sur un socle solide, mais nous reconnaissons également son besoin d'évolution. Nous accueillons donc favorablement vos commentaires à mesure que nous progressons et vous demandons de surveiller le respect de nos engagements.

Besoin d'aide?

Veillez visiter la page [Communiquez avec nous](#) de notre site www.placementsnei.com pour obtenir nos coordonnées. Nous sommes toujours ravis d'avoir de vos nouvelles. Nous vous encourageons également à communiquer avec votre conseiller financier pour savoir comment les solutions d'investissement responsable de NEI peuvent vous aider à atteindre vos objectifs.

Êtes-vous conseiller financier?

NEI offre des ressources pour la gestion de pratiques centrées sur l'investissement responsable, de sorte que vous puissiez aider vos clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en leur permettant d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement. Communiquez avec votre représentant NEI pour en savoir plus.

DÉCLARATIONS ET COLLABORATIONS

Nous sommes signataires de nombreuses déclarations d'investisseurs reflétant notre vision du zéro net et exprimons notre soutien aux politiques et actions auprès des sociétés qui nous permettront de progresser.

La collaboration avec les investisseurs représente une composante essentielle de notre stratégie et une exigence fondamentale pour notre adhésion aux PRI. Notre capacité à mobiliser un actif sous gestion de plusieurs billions de dollars pour soutenir des changements politiques liés au climat constitue un outil de changement puissant.

Une liste complète figure sur la page [Politiques et normes](#) de notre site Web, mais voici certaines déclarations d'investisseurs de premier plan :

- Déclaration d'investisseurs sur un cadre de référence entourant la biodiversité à l'échelle mondiale
- Déclaration d'investisseurs sur les objectifs de réduction des émissions dans l'agriculture à l'échelle nationale
- Déclaration d'investisseurs mondiaux de *The Investor Agenda* aux pouvoirs publics à propos de la crise climatique
- Déclaration d'investisseurs en soutien à une ambitieuse réglementation du méthane

Nom du groupe	Rôle de NEI	Date d'adhésion
Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)	Membre	2005
CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project)	Signataire	2006
Ceres	Membre, participant actif au groupe de travail sur le risque des actifs liés au carbone	2008
Leadership en économie circulaire au Canada	Membre fondateur	2019
Action climat 100+ (AC100+)	Codirection de deux engagements, participation active à six autres	Création 2017
Engagement climatique Canada	Participant fondateur	Création 2021
Energy Futures Lab	Fellow, membre de LEAD (un projet d'exploitation des actifs énergétiques pour diversification)	2019
Centre œcuménique sur la responsabilité sociale (ICCR)	Membre, participant actif aux groupes de travail sur le méthane et le changement climatique	2006
Réseau international de gouvernance des sociétés (ICGN)	Membre	2008
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Plusieurs collaborations au fil du temps (exemples : collaboration sur le méthane, comité consultatif sur le pétrole et le gaz, collaboration à la transition, groupe de travail d'investisseurs sur le lobbyisme climatique des sociétés)	2006
Association pour l'investissement responsable (AIR)	Membre de soutien, coprésident du groupe de politiques d'administration des ressources	1999



« Notre stratégie climatique et les activités qui la soutiennent donneront à nos investisseurs la conviction que leurs placements avec NEI suscitent un changement positif, tout en faisant fructifier leur patrimoine. »

NEI

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est commanditée de NEI S.E.C. et une filiale entièrement détenue par Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est la seule commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale à part entière de Commandité Patrimoine Aviso S.E.C., qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq caisses provinciales Credit Union (les « Caisses ») ainsi qu'au groupe CUMIS.

« Exigez plus. Comme nous. » est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.